An aerial photograph of a coastal city and port, likely Réunion, with a network map overlay. The map shows a grid of nodes and lines, with a red lightning bolt icon in the top right corner. The text 'RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019' is displayed in a white rounded rectangle.

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019**

ÉDITORIAL



Olivier HOARAU
Président du Conseil
de Surveillance



Eric LEGRIGEIS
Directeur général -
Président du Directoire

2019 a marqué l'entrée dans un nouveau cycle pour le Grand Port Maritime de La Réunion. Avec l'adoption du Projet Stratégique 2019-2023, de nouvelles ambitions et des lignes directrices claires sont fixées. Les acquis du précédent Projet Stratégique nous donnent les moyens de poursuivre un développement équilibré, entre le nécessaire rayonnement de l'île, de sa place portuaire et la prise en compte de notre responsabilité environnementale et sociétale.

Bien sûr, la pandémie du COVID-19 que nous connaissons depuis le mois de mars continuera à produire des effets durables, auxquels nous devons nous adapter. Pourtant, elle ne doit pas nous détourner de nos ambitions qui sont de nature à améliorer notre résilience, même en cas de nouvelle crise.

Le bilan du précédent Projet Stratégique montre de nouveaux records en 2019 sur le transbordement avec plus de 110 000 EVP traités, entérinant notre position de hub européen au cœur de l'océan Indien ; de même, les chiffres en progression de 45% du nombre de passagers de croisières traduisent le bien fondé des choix passés. Nous saluons la mobilisation de toutes les équipes de Port Réunion dans la réussite de ces projets.

Il était donc logique que le nouveau Projet Stratégique conforte ces orientations à travers des investissements conséquents et deux ambitions socles : être un « Port Responsable » et un « Port Rayonnant ». Mais leur mise en œuvre ne pourra pas faire abstraction de la pandémie : certaines de nos approches mériteront d'être réinterrogées à l'aune des enseignements de cette crise mondiale sans précédent.

Notre première ambition « Port Responsable », qui vise à renforcer les liens entre le port et le territoire, à développer les projets partagés et à créer de la valeur en termes d'emplois, d'innovation ou encore d'attractivité, n'a pas à être abandonnée. Encore plus qu'avant, cultiver une approche partenariale des grands projets d'aménagement, comme celui du développement de la ZAP est incontournable. Cette cohésion port/territoire,

qui passe aussi par la transition énergétique et la préservation de la biodiversité, est un marqueur fort de notre engagement.

Quant à l'ambition « Port Rayonnant » visant à renforcer la connectivité maritime, à développer les filières à forte valeur ajoutée notamment celles tournées vers l'économie bleue et à améliorer la performance globale de l'infrastructure, elle garde aussi tout son sens, surtout à l'échelle de la zone sud océan Indien. Après cette pandémie, les compagnies maritimes vont s'interroger sur l'activité et la résilience de leurs réseaux. De nouvelles attentes émergeront, en faveur d'échanges de proximité complémentaires dans un contexte où les flux intercontinentaux seront peut-être moins intenses. Elles chercheront sans doute à mieux répartir leurs échanges et offrir ainsi des solutions plus variées à leurs clients.

Dans cette perspective, notre hub fera preuve de toute sa valeur ajoutée grâce à la qualité de ses services et notre expertise. À nous de rendre la destination Réunion encore plus attractive. Il s'agira aussi d'élargir notre offre : le projet des Ateliers de l'Océan contribuera à nous positionner comme une place portuaire de référence à l'échelle du sud de l'océan Indien pour le développement de l'économie bleue.

Malgré ces temps tourmentés, ces défis restent réalistes, car construits sur nos acquis et sur des ambitions partagées avec le territoire. Contrairement à la tradition, cet éditorial s'est donc affranchi des contours d'un simple bilan donnant des perspectives. Une telle approche serait déconnectée de la crise que nous vivons. Reconnaître l'épreuve, l'ampleur de l'impact, c'est appréhender les difficultés mais aussi et surtout identifier les opportunités à saisir. Nous le devons à La Réunion et à l'ensemble des agents de Port Réunion qui, malgré les incertitudes de ces dernières semaines, ont tenu le cap et assuré, aux côtés de l'ensemble de la communauté portuaire, la fonction vitale que constitue l'approvisionnement de l'île.

02 SOMMAIRE

01 ÉDITORIAL
page 2

02 SOMMAIRE
page 3

03 FAITS MARQUANTS
pages 4 > 5

04 ACTIVITÉS DES FILIÈRES
ET TERMINAUX
pages 6 > 17

05 INVESTISSEMENTS
pages 18 > 19

5.1 BILAN
5.2 PERSPECTIVES

06 DONNÉES SOCIALES
ET ENVIRONNEMENTALES
pages 20 > 25

07 GOUVERNANCE
pages 26 > 27

7.1 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
7.2 LE DIRECTOIRE
7.3 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

4.1 MARCHANDISES DIVERSES
4.1.1 Conteneurs
4.1.2 Conventionnel
4.1.3 Roulier

4.2 VRAC LIQUIDES
4.2.1 Produits pétroliers
4.2.2 Mélasse

4.3 VRAC SOLIDES
4.3.1 Sucre
4.3.2 Céréales
4.3.3 Charbon
4.3.4 Ciment/Clinker
4.3.5 Chantier NRL

4.4 CROISIÈRE
4.5 RÉPARATION NAVALE
4.6 PÊCHE

FAITS MARQUANTS : LES TEMPS FORTS DE 2019

1^{ère} cérémonie de remise de trophées ESI « Environmental Shipping Index » (Index Environnemental de Navire) à la gare maritime. Port Réunion est le 1^{er} port de l'océan Indien à adopter cette démarche initiée en 2018 et dont l'objectif est de promouvoir la navigation maritime propre. 4 compagnies maritimes, CMA-CGM, GMC Shipping, Roxana Shipping et Carnival PLC, ont ainsi été récompensées.



12 MARS

2019

8 MARS



Pot de départ de Monsieur Jean Frédéric LAURENT suivi le 13 mars de la prise de fonction de Monsieur Eric LEGRIGEOIS en tant que Président du Directoire par intérim. Sa confirmation à ce poste a été entérinée lors du Conseil de Surveillance du 9 mai.

DU 19 AU 21 MARS

Participation à la 21^{ème} édition Salon Intermodal Africa, à Djibouti : le plus important salon africain dédié aux ports, au transport maritime, à l'industrie navale et à la logistique. En plus d'une présence grâce à son stand, Port Réunion est intervenu lors des conférences sur le thème : « Port Réunion, Porte d'entrée de l'Europe dans l'océan Indien ».



Restitution des résultats de l'étude INSEE sur le complexe industrialo-portuaire de 2012 à 2016. Les principales données : 4 820 emplois en 2016 soit une croissance de 13 % (+ 290 salariés) entre 2012 et 2016, 520 M€ de valeur ajoutée soit 7% de la valeur ajoutée totale de l'île, et un vivier potentiel de 1 800 emplois avec le développement de la ZAP (zone arrière portuaire).

22 AOÛT

Inauguration du nouveau silo à glace N°4 au port Ouest, en présence de Monsieur Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion, de Monsieur Olivier TAINURIER, Sous-préfet de Saint-Paul, des membres du Conseil de Surveillance du GPMDLR et des représentants du secteur de la Pêche. Ce nouvel équipement entièrement automatisé et fonctionnant en libre-service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, offre de meilleures conditions de travail aux pêcheurs.



12 SEPTEMBRE

29 AOÛT

Le MSC MADHU B accoste au port Est. Il s'agit du plus gros porte-conteneurs jamais accueilli à la Réunion avec une capacité de 12 236 EVP. Le MSC MADHU B présente des dimensions impressionnantes avec ses 330 m de longueur, 48.20 m de largeur et 14.40 m de tirant d'eau. L'escale est aussi exceptionnelle puisqu'elle a généré la manutention d'environ 3 500 conteneurs en 3 jours. L'accueil de ce type de navire conforte Port Réunion en tant que hub de transbordement.



Participation du GPMDLR au 3^{ème} Trophée Port du Futur à Lille. Le concours Port du Futur récompense les ports qui ont développé un projet innovant avec une entreprise et/ou un laboratoire de recherche. Le GPMDLR y a présenté son Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) dans la catégorie « Infrastructures et process respectueux de l'environnement » et s'est classé dans les 11 premiers, sur les 75 projets présentés au concours cette année.

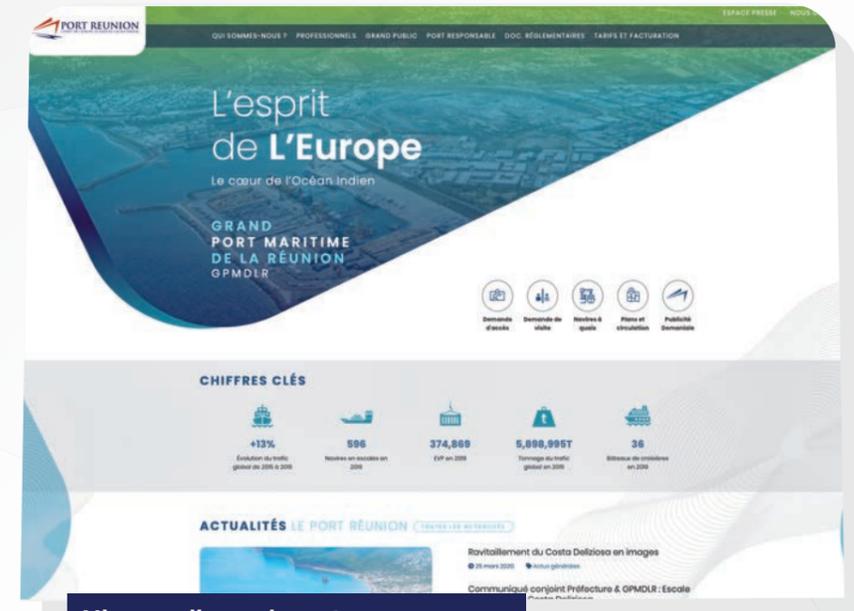


25 SEPTEMBRE

17 SEPTEMBRE



Monsieur Eric LEGRIGEOIS et Monsieur Stéphane FOUASSIN, Président de l'IRT (Ile de La Réunion Tourisme), ont signé **une convention de partenariat** portant sur la réalisation, au cours de la prochaine saison croisière, d'enquêtes auprès des croisiéristes afin de mieux caractériser leurs profils et leurs attentes en matière d'offre touristique.



Mise en ligne de notre nouveau site internet : reunion.port.fr

28 OCTOBRE

1^{ER} OCTOBRE

Le GPMDLR récompensé aux Trophées H d'Or 2019

Organisés par l'AGEFIPH et le MEDEF Réunion, les Trophées H d'Or récompensent les employeurs œuvrant en faveur de l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées. Le GPMDLR a été désigné lauréat dans la catégorie « Maintien dans l'emploi au sein des établissements de plus de 250 salariés » pour ses actions en termes de reconversion qui ont permis à 2 agents de poursuivre leur carrière.

24 OCTOBRE
12 NOVEMBRE

1^{ères} Escales inaugurales pour la saison croisière 2019/2020 : COSTA MEDITERRANEA et MSC ORCHESTRA



ACTIVITÉS DES FILIÈRES ET TERMINAUX

ÉVOLUTION DES TRAFICS PAR FILIÈRE (TONNES)

Le trafic global dépasse les 5,9 millions de tonnes en 2019 grâce au transbordement ; à souligner qu'un tel niveau de croissance n'est plus atteint par les grands ports à l'échelle internationale.

TYPE DE TRAFIC	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Vrac solides	1 336 833	1 239 229	1 210 152	1 201 640	1 077 627	-10%
Vrac liquides	856 626	897 389	889 525	913 046	932 408	+2%
Marchandises conteneurisées hors transbordement	1 935 282	1 830 007	1 815 823	1 787 077	1 854 221	+4%
Marchandises conteneurisées transbordement	427 356	1 080 675	1 342 878	1 061 356	1 620 360	+53%
Autres marchandises diverses	42 835	49 975	47 396	35 284	19 359	-45%
Rouliers	56 867	58 261	58 092	61 567	60 625	-2%
Sous total (hors matériaux NRL)	4 655 989	5 155 536	5 363 866	5 059 970	5 564 600	+10%
Matériaux NRL	562 781	77 258	222 356	225 179	350 772	+56%
TOTAL TRAFIC	5 218 770	5 232 794	5 586 222	5 285 149	5 915 372	+12%



TRAFIC GLOBAL

+12%

ESCALES DES NAVIRES

Après trois années de baisse consécutive, le nombre d'escales de navire repart à la hausse en 2019. Cette légère progression s'explique notamment par l'augmentation des fenêtres d'escales hebdomadaires et l'accueil de nouvelles lignes.



NOMBRE D'ESCALES



NOMBRE DE NAVIRES	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
	537	679	644	588	596	+1%

4.1

MARCHANDISES DIVERSES

4.1.1 | CONTENEURS (EVP)

Le trafic conteneurisé progresse encore et atteint les 374 869 EVP manutentionnés.

	IMPORT/EXPORT		TRANSBORDEMENT		TOTAL		ÉVOLUTION	
	EVP	TONNES	EVP	TONNES	EVP	TONNES	EVP	TONNES
2015	247 263	1 935 282	24 039	427 546	248 302	2 362 828	+ 3%	+ 11%
2016	250 500	1 830 007	73 948	1 080 675	324 448	2 910 682	+ 31%	+ 23%
2017	244 459	1 815 823	88 295	1 342 878	332 754	3 158 701	+ 3%	+ 8%
2018	253 162	1 787 077	83 258	1 061 356	336 420	2 848 433	+ 1%	-1%
2019	263 999	1 854 221	111 075	1 620 360	375 074	3 474 581	+11%	+22%



+11%
TRAFIC
CONTENEURISÉ



110 000 EVP
UN NOUVEAU RECORD
POUR LE TRANSBORDEMENT



4.1.2 | CONVENTIONNEL



Avec la fin du chantier du viaduc de la NRL, le conventionnel accuse une baisse de 45% des tonnages importés.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Tonnages	42 835	49 975	47 396	35 284	19 359	-45%
Nombre d'escales	5	10	10	9	4	



4.1.3 ROULIER



Le nombre de véhicules importés est en baisse à -8% mais reste soutenu avec 35 315 unités, soit une centaine de véhicules en moyenne par jour.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Nombre de véhicules	32 933	34 526	35 318	38 393	35 315	-8%
Nombre d'escales	25	37	38	37	39	



Le nombre d'escales alimentant la SRPP depuis le poste 10 au port Est a diminué.

GAZOLE

Le gazole reste le carburant le plus importé à La Réunion mais il connaît une baisse de 8% par rapport à 2018 ; cette baisse est en phase avec celle du nombre d'escales en 2019.

ESSENCE

Les importations d'essence ont progressé de 4%, malgré la baisse du nombre d'escales de navires pétroliers pour 2019 (17 en 2019 contre 18 en 2018).

KÉROSÈNE

Le trafic de kérosène reste stable malgré les difficultés rencontrées par certaines compagnies aériennes.

4.2 VRACS LIQUIDES

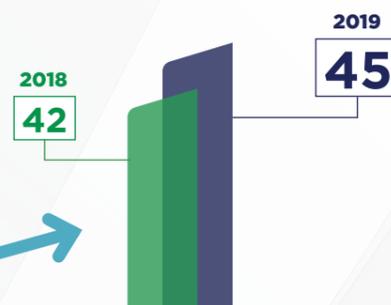
LE VRAC LIQUIDE EN PROGRESSION



+3%
DE QUANTITÉS
IMPORTÉES



NOMBRE
DE NAVIRES
MIS À QUAÏ



4.2.1 | PRODUITS PÉTROLIERS

BITUME

3 escales sont comptabilisées pour 2019 tout comme en 2018 ; toutefois le tonnage importé augmente de 85%, ce qui serait la résultante d'une demande ponctuelle de bitume liée aux travaux de finition du viaduc de la NRL et d'une optimisation des quantités d'approvisionnement de la part du client.

GPL

Accueilli au poste H, au port Ouest, le trafic reste inchangé pour 2019, avec une légère augmentation due essentiellement à la capacité des navires affrétés pour cette activité.

FILOU Lourd

17 escales accueillies au poste 20 contre 14 en 2018 avec pour conséquence une augmentation des quantités réceptionnées de 26%, due à une plus grande sollicitation de la centrale thermique du port Est, notamment pendant la période de maintenance d'une des centrales thermiques à bagasse d'ALBIOMA, et à la baisse de production des centrales hydro-électriques en raison d'une faible pluviométrie durant la saison.

PRODUITS	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Bitume	4 465	5 766	5 204	3 301	6 106	+85%
Essence	88 127	94 771	92 574	96 271	99 701	+4%
Fioul lourd	149 275	171 709	160 378	160 664	202 228	+26%
Gazole	393 043	407 791	394 137	422 467	395 144	-6%
GPL	20 838	21 598	22 956	19 700	20 600	+5%
Kérosène	169 489	168 754	194 276	199 400	200 629	+0,6%
TOTAL	825 237	870 389	869 525	913 046	932 408	+2%

4.2.2 | MÉLASSE

Les flux export de mélasse varient beaucoup. Elle est de plus en plus valorisée localement pour produire de l'éthanol destiné à la turbine à combustion d'ALBIOMA à Saint-Pierre. En conséquence, sur le moyen terme, le trafic devrait poursuivre sa baisse tendancielle.

Maintenir l'installation est toutefois essentiel pour la résilience de toute la filière canne. En effet, certains aléas peuvent affecter les différents débouchés de ce produit. Alors, rapidement les capacités de stockage des usines sont saturées. Sans ce stockage d'appoint, cette situation impliquerait l'arrêt de la production.

Au final, cette activité relève donc pour l'industriel davantage de la maîtrise des risques que de la valorisation d'un sous-produit.

Pour Port Réunion, la préserver participe de son soutien à la filière canne dans ses vellétés de développer une économie circulaire et durable.

4.3 VRACS SOLIDES

4.3.1 | SUCRE

L'année 2019 marque une légère augmentation du sucre ensilé (+8%) par rapport à 2018, mais la moyenne reste assez basse. En outre, l'export plus rapide dans l'année génère des recettes moindres par le stockage.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnage de sucre	102 450	128 100	106 773	80 726	87 000
Evolution	-8%	25%	-17%	-24%	+8%

ESCALES EN 2019



SUCRE



CÉRÉALES

4.3.2 | CÉRÉALES

Nous notons une légère augmentation (+1%), cela reste dans l'ensemble une très bonne année.

PRODUITS (EN TONNES)	ORIGINES	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
BLÉ	Blé meunier : France Blé fourrager : France et Roumanie	32 138	73 250	72 250	73 238	61 752	-16%
MAIS	France et Roumanie	105 228	85 861	79 186	92 238	95 967	+4%
ORGE	France	11 728	18 911	24 815	18 496	15 743	-15%
SOJA	Amérique du Sud	25 845	27 317	18 882	19 668	23 602	+20%
AUTRES (Tournesol, Colza et Cosse de soja)	Tournesol/colza : France et Roumanie Cosse de soja : Amérique du Sud	56 244	33 812	31 785	23 628	32 221	+36%
TOTAL		231 183	231 183	226 938	227 269	229 285	+1%

4.3.3 | CHARBON

Le nombre d'escales de navires est stable à 11 par an ; la baisse de tonnage s'explique par la variation des capacités d'emport des navires et la moindre consommation de la centrale de Bois-Rouge (arrêt technique destiné à préparer la transition vers la biomasse).

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Tonnage de charbon	664 216	617 012	573 770	601 629	548 872	-9%



4.3.4 | CIMENT/CLINKER

CIMENT

Le tonnage de ciment importé connaît une croissance de +38% en 2019, liée à la construction des tapis anti-affaiblissements destinés à protéger l'embase des piles du viaduc NRL, avec 8 escales en 2019 contre 5 en 2018.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Ciment	89 426	53 966	52 205	42 419	58 595	+38%

CLINKER + GYPSE

La baisse du nombre d'escales en 2019 (3 contre 5 en 2018) est en corrélation avec l'augmentation des importations de ciment par conteneurs, en cette période post travaux du viaduc NRL.

PRODUITS (EN TONNES)	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Clinker	219 540	181 000	220 496	209 597	139 525	
Gypse	10 000	20 000	9 970	20 000	14 350	
Autres sous-produits de fabrication du ciment (laitier, etc.)	20 000	-	20 000	20 000	-	
TOTAL	249 540	201 000	250 466	249 597	153 875	-38%



4.3.5 | CHANTIER NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

2019 est l'année de lancement des travaux de la future digue de la NRL. 343 272 tonnes de matériaux (andains) ont ainsi transité par Port Réunion.

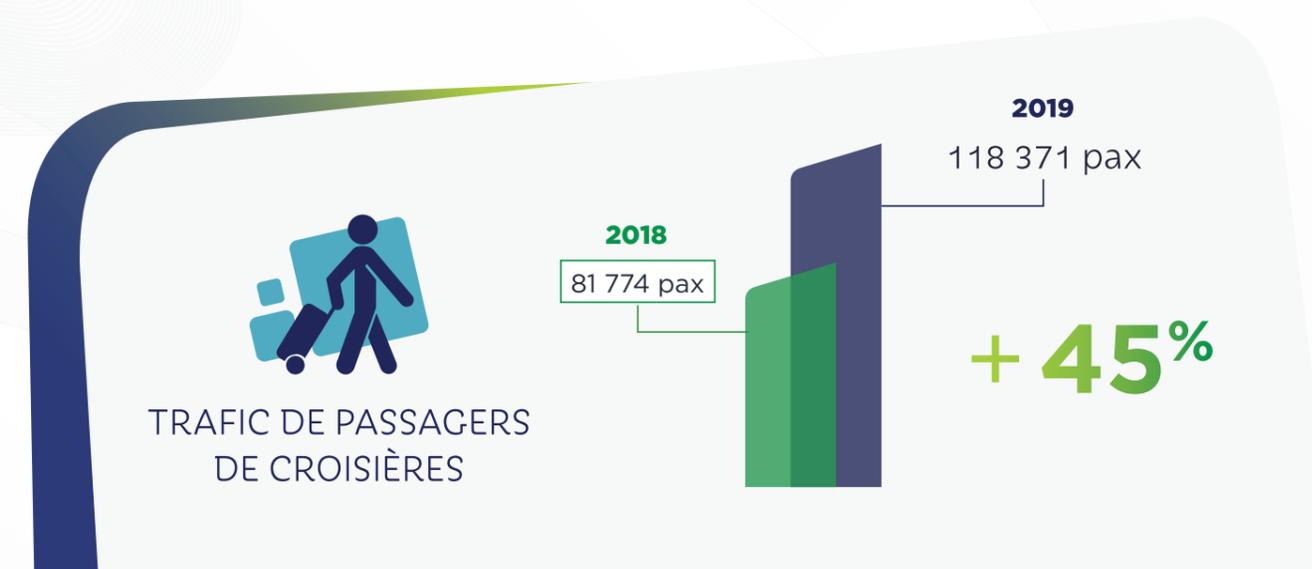
ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Tonnage de matériaux chantier NRL	560 000	59 569	222 356	225 179	350 772	+56%



4.3 CROISIÈRE

Le trafic de passagers de croisières bat un nouveau record avec 118 371 pax en cumulant entrée et sortie. Cette évolution s'explique par des taux de remplissage des paquebots plus importants et par l'annulation d'environ 5 escales en 2018, en raison du mouvement des Gilets jaunes.

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Nombre de passagers	39 834	74 980	73 309	81 774	118 371	+45%
Nombre d'escales	22	32	35	37	36	



4.4 RÉPARATION NAVALE

En 2019, la section Réparation Navale du GPMDLR a opéré un total de 344 manœuvres au moyen de la plateforme transversale « Slipway » et de l'élévateur à sangles « Roulev ».

Dans le cadre de l'opération d'investissement « Renouvellement de l'outillage de dragage et des moyens d'échouage destinés à la Réparation navale » inscrite au Projet Stratégique 2019-2023,

une première phase de travaux a été réalisée sur le Slipway en 2019 afin de garantir sa pérennité (remplacement des poulies de renvoi). Malgré un arrêt technique de deux mois généré par ces travaux, l'activité du Slipway a pu être maintenue au niveau de celle de 2018, avec 44 mouvements opérés.

SERVICES	INDICATEURS	2016	2017	2018	2019
ROULEV	Nombre de mises à sec / levages sur sangles	142	181	165	165
	Nombre de mises à l'eau	125	150	143	135
	TOTAL	267	331	308	300
SLIPWAY	Nombre de mises à sec	17	19	21	23
	Nombre de mises à l'eau	15	22	23	21
	TOTAL	32	41	44	44



4.5 PÊCHE

Attendu par la filière Pêche, le nouveau Silo à Glace SG4 a pu être mis en service mi 2019.

Cet outil est plus adapté aux artisans pêcheurs car il permet de livrer par lot de 200 kg au lieu d'une tonne avec le SG3.

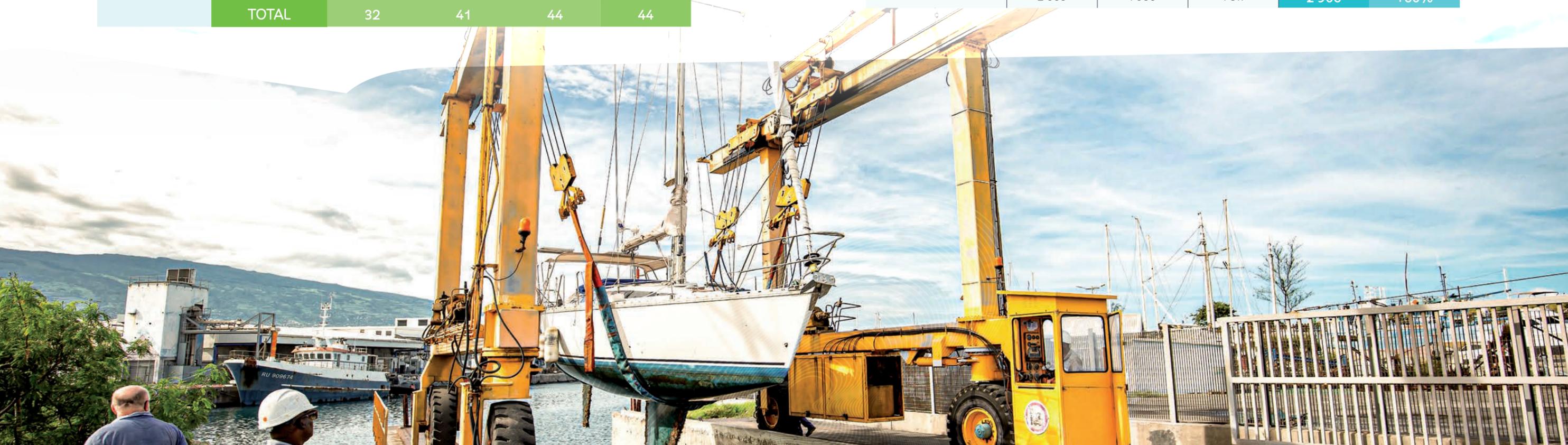


VENTE DE GLACE

+60%

GRÂCE AU NOUVEAU
SILO À GLACE SG4

ANNÉE	2016	2017	2018	2019	ÉVOLUTION
Tonnage de glace vendu	2 933	1 956	1 811	2 906	+60%



05

INVESTISSEMENTS

5.1 BILAN

EN 2019

10 609 K€
D'INVESTISSEMENTS

dont **31%**
DE CO-FINANCEMENT
PAR L'UNION EUROPÉENNE
(**3 259 K€**)

61% de taux
de réalisation
PAR RAPPORT
AU BUDGET INITIAL

EN LIEN AVEC LES
4 ambitions
DU PROJET STRATÉGIQUE
2014-2018

FOCUS SUR LES PROJETS AYANT MOBILISÉ DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2019

AXE MARCHANDISES DIVERSES

135 K€ : Renforcement des postes de transformation

401 K€ : Réflexion autour de l'outillage (reconditionnement Portique P4 / acquisition nouveaux portiques / adaptation des portiques existants)

AXE RÉPARATION NAVALE

560 K€ : Réfection au Slipway (reconditionnement chariots et ensembles hydrauliques)

AXE TIC

828 K€ : Schéma Directeur Informatique Matériels et logiciels

AXE ENVIRONNEMENT / ENTRETIEN MARITIME

132 K€ : Fin du traitement des eaux des aires de carénage

605 K€ : Dragage de la plage sud et création d'un piège à sédiments

1 912 K€ : Reconstruction de la carapace de la Pointe du Phare

AXE PATRIMOINE

504 K€ : Réalisation des enrobés PO/PE

2 210 K€ : Travaux et aménagements divers

AXE PÊCHE

409 K€ : Acquisition d'un nouveau silo à glace

AXES VRACS SOLIDES ET LIQUIDES

82 K€ : Mise aux normes du Terminal Sucrier

335 K€ : Études pour le transfert du poste pétrolier au quai 21

AXE MOBILIERS, MATÉRIELS ET OUTILLAGES DIVERS

166 K€ : Acquisition des pompes eau de mer

436 K€ : Mobiliers, matériels et outillages divers

470 K€ : Acquisition de matériels issus de la cessation d'activité de préfabrication des Piles de la NRL

AMBITION	AXE	MONTANT (K€)
1 Positionner Port Réunion comme hub de transbordement régional et spécialiser ses terminaux	Marchandises diverses	801
	Vracs Solides / Vracs liquides	417
	Sûreté / Sécurité	45
2 Un port vecteur de valeur ajoutée	Patrimoine	3 534
3 Devenir une référence portuaire de la zone, porte d'entrée de l'Europe dans l'océan indien	Environnement / Entretien Maritime	2 726
	TIC	828
	Mobiliers, matériels et outillages divers	1 247
4 Soutenir les filières et favoriser une nouvelle dynamique de territoire	Pêche	453
	Réparation navale	560
TOTAL		10 609

SOIT UN TAUX DE RÉALISÉ DE 61% AU REGARD DU BUDGET INITIAL DE 2019 (17 523 K€)

5.2 PERSPECTIVES

EN 2020

30 340 K€
D'INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS
(SOIT LE TRIPLE DE 2019)

POUR CONCRÉTISER
LES OBJECTIFS PHARES
DU PROJET STRATÉGIQUE
2019-2023
(147M€)

Les investissements de l'axe « **Marchandises diverses** » représentent une enveloppe importante du Projet Stratégique 2019-2023 avec comme objectif phare d'accompagner la poursuite du trafic à travers l'optimisation des surfaces, l'amélioration de l'accès au port Est, la gestion des flux, le renouvellement des outillages adaptés.

L'objectif de spécialisation des quais se poursuit avec le projet de transfert du poste pétrolier et la mise aux normes du Terminal Sucrier, ou encore le renouvellement du bras de déchargement des hydrocarbures.

La mise en œuvre du Projet Stratégique 2019-2023 se concrétise à travers la modernisation des outils de réparation navale existants mais également l'acquisition d'un nouvel élévateur à bateaux. Se poursuit l'opération de gestion du trait de côte avec le renforcement de la carapace de la Pointe du Phare, dont les travaux ont démarré en 2019.

Les autres dotations concernent principalement l'axe pêche (reconstruction du poste 1 / Remplacement des compresseurs des chambres froides), l'axe patrimoine (nouveau siège social, travaux et aménagements divers), l'axe mobiliers, matériels et outillages divers.

6.1 EMPLOI

L'année 2019 a été riche en événements s'agissant du volet social de l'établissement.

ORGANISATION

En concertation avec les salariés et leurs représentants, des ajustements ont été réalisés, notamment au sein de la Direction des services Généraux et Juridiques. 2019 est également l'année du rattachement du service Évaluation des Risques Professionnels (EVRP) à la Direction des Ressources Humaines et Communication (DRHC) ; donnant ainsi le coup d'envoi au déploiement de l'orientation

sur la Politique sociale de l'Établissement prévue au Projet Stratégique 2019-2023.

Enfin, une nouvelle direction a été créée : la Direction de l'Aménagement et du Développement Durable «DADD», regroupant les services techniques et environnement/aménagement.

DIALOGUE SOCIAL

Nouveaux accords

En 2019, des accords majeurs ont été signés avec les représentants du personnel qui structureront les relations sociales pour plusieurs années.

- Accord d'intéressement 2019-2021 ;
- Accord sur l'évolution salariale par l'avancement et la promotion 2018-2022 ;
- Accord d'établissement sur les règles de gestion des Marins, qui consiste à rapprocher, le statut des agents « gens de mer » et celui du reste des effectifs soumis à la CCNU ;
- Accord de mise en place du CSE (Comité Social et Économique).

Effectif

L'effectif total au 31 décembre 2019 est de 276 agents, y compris les 6 agents en Congé de Transition Activité Retraite (CTAR) et un agent de l'État mis à disposition. Il est à noter une légère hausse de l'effectif permanent avec 245 salariés (contre 243 en 2018), dans le souci de pérenniser en CDI des postes nécessitant des CDD de manière fréquente.

	Effectif total par type de contrat					Effectif total par catégorie et par sexe			
	OUVRIER / EMPLOYÉ	AGENT DE MAITRISE	CADRE	TOTAL		OUVRIER / EMPLOYÉ	AGENT DE MAITRISE	CADRE	TOTAL
CDI	118	79	49	246	FEMME	10	18	13	41
CDD	26	2	2	30	HOMME	134	63	38	235
Total	144	81	51	276	Total	144	81	51	276

Élections des instances représentatives du personnel

2019 a été l'année du renouvellement des instances représentatives du personnel avec, de surcroît, la mise en œuvre de l'instance fusionnée qu'est le CSE.



90,19%
TAUX DE PARTICIPATION
AUX ÉLECTIONS DES IRP

Activité des instances paritaires

En 2019, les instances paritaires se sont réunies 29 fois :

- 4 fois pour le CHSCT (dont 1 réunion extraordinaire) ;
- 2 réunions conjointes CE / CHSCT ;
- 14 fois pour le Comité d'Entreprise / Comité Economique et Social (dont 2 réunions extraordinaires) ;
- 9 fois pour les délégués du personnel dont 1 réunion extraordinaire.

6.2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Le plan formation 2019, rebaptisé « Plan de développement des compétences » suite à la Réforme intervenue en 2018, s'inscrit dans une logique de performance, bâti sur les 4 piliers suivants :

- Accompagner l'évolution de l'offre de services ;
- Contribuer au renforcement des actions environnementales ;
- Développer une culture commerciale à tous les niveaux de la hiérarchie ;
- Se conformer aux exigences techniques et réglementaires.

403



ACTIONS DÉPLOYÉES POUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

60%



DES EFFECTIFS
MOBILISÉS

SOIT 5 674 heures



(TOUTES CATÉGORIES
CONFONDUES)

Si le nombre d'heures d'actions baisse en 2019 par rapport à 2018, le nombre moyen d'heures par stagiaire (soit 35h) reste stable. C'est la qualité du pilotage du plan qui permet de mieux cibler les besoins tout en accompagnant le développement des compétences des agents. Par ailleurs, certaines actions ne sont à renouveler que tous les 2 ans.

	OUVRIER / EMPLOYÉ	AGENT DE MAITRISE	CADRE	MARIN	OFFICIER DE PORT	TOTAL
Femme	1	10	11	0	0	22
Homme	75	34	23	4	9	145
Total	76	44	34	4	9	167

L'année 2019 est marquée par l'expérimentation en matière de management (les matinales du manager) et la digitalisation avec l'essor des formations en e-learning, articulant digital et présentiel.

6.3 ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT

6.3.1 | PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PA2D)

En 2019, trois projets phares ont été menés dans le cadre du PA2D.

1 | PROJET D'EMBELLISSEMENT DE SITE

Des travaux de plantations dans le jardin du siège social ont été conduits par l'équipe du PA2D. Une action qui contribue à l'embellissement du cadre de travail, le tout dans une ambiance conviviale !

2 | OPÉRATION DE NETTOYAGE

Le PA2D prévoit des actions de mise en valeur des sites emblématiques du patrimoine portuaire. Une première opération de nettoyage autour du Foyer du Personnel a été réalisée par les salariés du GPMDLR. D'autres suivront !



3 | RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES « PLAN DE MOBILITÉ »

L'équipe PA2D a élaboré le cahier des charges du plan de mobilité durable de l'entreprise, adapté aux besoins des salariés, selon une démarche participative. L'objectif est de réduire la place de la voiture individuelle en proposant des solutions de déplacement plus respectueuses de l'environnement.

6.3.2 | LE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023 ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'évaluation environnementale des volets 4 et 5 du Projet Stratégique 2019-2023 du GPMDLR a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) de La Réunion en date du 27 septembre 2019.

La MRAe a souligné la qualité du dossier tant dans son contenu que dans sa forme. Des précisions ont été demandées sur les besoins de surface des extensions prévues (Zone Arrière Portuaire et Terre-plein conteneurs) ainsi que sur les mesures prévues sur les projets du Projet Stratégique pour préserver l'environnement.

L'évaluation environnementale, les volets 4 et 5 du Projet Stratégique, l'avis formulé par l'Autorité Environnementale et enfin les compléments apportés en réponse par Port Réunion ont été mis à disposition du public du 11 octobre au 11 novembre 2019.

La version finale du Projet Stratégique 2019-2023 a été approuvée par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 19 novembre 2019.



6.3.3 | DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LA RECONSTRUCTION DU POSTE 1 DU PORT OUEST

Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet de reconstruction du Poste 1 a été établi conformément aux articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement. Il a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale de la Réunion (MRAE) adopté lors de la séance du 6 août 2019.

Un des points majeurs repris dans cet avis a porté sur les mesures prises pour maîtriser les

éventuelles nuisances sonores sur les mammifères marins, lors de la phase de mise en place des pieux supportant le nouveau quai.

Le GPMDLR a transmis son mémoire en réponse à l'enquête publique en date du 3 octobre dernier. Le dossier a été jugé complet et régulier par la Préfecture, l'enquête publique s'est déroulée du 2 décembre 2019 au 2 janvier 2020.

6.3.4 | DÉMARCHE « TERRITOIRES D'INDUSTRIE »

Lancée par le Premier Ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, l'initiative « **Territoires d'Industrie** » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Cette démarche permet de mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention déjà existants. 144 territoires, dont le TCO, ont été identifiés sur lesquels élus et acteurs économiques sont invités à co-construire leur projet

de territoire. Le GPMDLR participe à cette démarche en soutenant, au sein du projet du TCO, les projets d'aménagement de la Zone Arrière Portuaire et de développement de l'économie bleue.

Après avoir été validé par le Conseil Communautaire du TCO, le protocole Territoire d'Industrie a été signé le 23 octobre 2019 en présence du Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Bruno LE MAIRE.

6.3.5 | APPEL À PROJET MIE-T « MÉCANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE »

Le projet « Augmentation des capacités de stockage et adaptation aux conséquences du changement climatique », intitulé « 2AC », a été inscrit dans la liste des projets retenus pour un financement dans le cadre de l'appel à projet MIE-T, pour un montant total de 4 350 K€ (financement européen à hauteur de 50%).

Les 2 objectifs du projet 2AC :

- l'adaptation du port Est au changement climatique ;
- l'augmentation des capacités de stockage au sein du port Est.

Les premières étapes consistent en un programme d'études devant permettre de :

- déterminer les surfaces nécessaires, selon les prévisions de trafic, en lien avec le projet d'optimisation du port Est (en cours) ;
- disposer de connaissances poussées sur l'environnement et les conséquences du changement climatique ;
- envisager différentes solutions d'adaptation et d'augmentation des capacités (si nécessaire) ;
- mener une concertation du public ;
- réaliser les études réglementaires.



FOCUS

LE PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023 : LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

Le Projet Stratégique 2019-2023 s'inscrit en partie dans la continuité du précédent (2014-2018) et accentue l'engagement environnemental et sociétal de Port Réunion.

Ainsi, pour la période 2019-2023, Port Réunion s'attèlera à réaliser 10 orientations servant 2 ambitions : « Port Responsable » et « Port Rayonnant ».

Port Responsable

1. Transition énergétique
2. Biodiversité et environnement
3. Politique sociale de l'établissement
4. Relations territoire/port
5. Cohésion de la place portuaire

2 ambitions
10 orientations

Port Rayonnant

1. Connectivité maritime
2. Économie bleue
3. Outillage dragage et manutention
4. Croisière
5. Dématérialisation

Les actions liées à chaque orientation concourent à l'atteinte des objectifs globaux de Port Réunion à horizon 2030, parmi lesquels :

- la préservation de l'environnement ;
- le traitement d'un trafic de 8 millions de tonnes, dont 500 000 équivalent vingt-pieds (EVP) ;
- le développement de la Zone Arrière Portuaire comme site dédié aux activités portuaires, logistiques et industrielles. Cette zone représente selon l'INSEE un potentiel de 1 800 emplois.

Par ailleurs, Port Réunion se fixe des **objectifs macroéconomiques**, certains à l'horizon 2030, qui dépendent en partie de son impact sur le système portuaire et logistique, le territoire, mais aussi des actions d'autres acteurs socio-économiques réunionnais. Parmi ces objectifs, notons :

- une valeur ajoutée dégagée par le Complexe Industriolo-Portuaire atteignant 670 millions d'euros, dont 95 pour les activités liées à l'économie bleue (pêche, transformation des produits de la pêche, réparation navale et énergies marines renouvelables) ;
- l'accueil de plus de 100 000 croisiéristes (passagers) par an.



7.1 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composé de 17 membres, le Conseil de Surveillance a pour missions principales d'arrêter le projet stratégique de l'établissement portuaire et d'assurer le contrôle permanent de sa gestion. L'approbation de la politique tarifaire et du budget du GPMDLR relève également de sa compétence.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois durant l'année 2019, en mars, juin, septembre et novembre.

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

- **Amaury de SAINT-QUENTIN**, Préfet de la Région Réunion, remplacé par **Jacques BILLANT**, nouveau Préfet à compter du 17.06.2019
- Suppléant : **Loïc ARMAND**, Secrétaire Général pour les affaires régionales, remplacé par **Pascal GAUCI**
- **Michel LAFFITTE**, Administrateur général des finances publiques - Président du Comité d'Audit
- **Eric MEVELEC**, Directeur de la Mer Sud OI
- **Jean-Michel MAURIN**, Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **Olivier HOARAU**, Représentant de la Commune du Port - Président du Conseil de Surveillance
- **Henry HIPPOLYTE**, Représentant du TCO
- **Dominique FOURNEL**, Représentant du Conseil Régional - Membre du Comité d'Audit
- **Sergio ERAPA**, Représentant du Conseil Départemental - Membre du Comité d'Audit

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- **Jean-Michel PAYET**, Représentant des cadres et assimilés
- **Sylvio LERIVAIN**, Représentant du personnel
- **Giovanny FILAIN**, Représentant du personnel

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- **Shenaz BAGOT**, Nommée par l'État - Membre du Comité d'Audit
- **Anita GERMOND-MASSON**, Nommée par l'État - Vice-présidente du Conseil de Surveillance - Membre du Comité d'Audit
- **Alain GAUDIN**, Nommé par l'État
- **Cyrille SERAPHIN**, Représentant élu de la CCIR
- **Cyrille RICKMOUNIE**, Représentant élu de la CCIR - Membre du Comité d'Audit
- **Bernard ROBERT**, Représentant élu de la CCIR

7.2 LE DIRECTOIRE

Le Directoire assure au quotidien la direction de l'établissement et met en œuvre les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il se compose de trois membres.

Gilles HAM-CHOU-CHONG,
Directeur Général Adjoint
- Directeur des Services
Généraux et Juridiques.



Eric LEGRIGEOIS,
Directeur Général - Président
du Directoire, en remplacement
de **Jean Frédéric LAURENT** à
compter du 13 mars.

Henri DUPUIS,
Directeur Exploitation
Commerce.

7.3 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance représentative consultative, le Conseil de Développement est composé de 30 membres issus des milieux professionnels, sociaux et associatifs, ainsi que des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements. Il émet un avis sur le projet stratégique et la politique tarifaire de l'établissement.

PREMIER COLLÈGE

REPRÉSENTANTS DE LA PLACE PORTUAIRE

- **Jean BRAC de la PERRIERE**, Groupement des Entreprises de Manutention Portuaire - Président du Conseil de Développement
- **Yoland BENARD**, Président de l'AAACNR
- **Eric KERVERDO**, Représentant de la station de pilotage de La Réunion
- **Patrick THIACK KWAN**, Représentant du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion
- **Valérie ESPITALIER-NOEL**, Présidente de l'Association Réunionnaise des Importateurs de Céréales - Vice présidente du Conseil de Développement
- **Philippe COLLOWALD**, Représentant de la Société Réunionnaise des Produits Pétroliers
- **Tugdual POIRIER**, Représentant du Syndicat des Armements Réunionnais des Palangriers Congélateurs
- **Stéphane D'AURIA**, Représentant du Syndicat du Sucre de La Réunion
- **Guy-Antoine de LAVENNE**, Représentant de l'Union Maritime Interprofessionnelle de La Réunion, remplacé par M. Philippe LELEU à compter du 03.12.2019

DEUXIÈME COLLÈGE

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXERÇANT LEURS ACTIVITÉS SUR LE PORT

- **Danio RICQUEBOURG**, Représentant des salariés des entreprises de la manutention portuaire
- **Didier THOMAS**, Représentant des salariés des entreprises de la manutention portuaire
- **Barthélémy HOARAU**, Représentant des salariés des autres entreprises

TROISIÈME COLLÈGE

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU LEURS GROUPEMENTS SITUÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION DU PORT

- **Bernard PICARDO**, Représentant du Conseil Régional
- **Dominique FOURNEL**, Représentant du Conseil Régional
- **Sergio ERAPA**, Représentant du Conseil Départemental
- **Maryse DACHE**, Représentant du Conseil Départemental
- **Catherine GOSSARD**, Représentant de la Communauté d'Agglomération TCO
- **Jean-Claude MAILLOT**, Représentant de la Communauté d'Agglomération TCO
- **Jean-Bernard GAILLAC**, Représentant de la commune du Port
- **Armand MOUNIATA**, Représentant de la commune du Port
- **Jean-Christophe ESPERANCE**, Représentant de la commune de la Possession

QUATRIÈME COLLÈGE

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES INTÉRESSÉES AU DÉVELOPPEMENT DU PORT

- **Bernadette ARDON**, Présidente de la SREPEN
- **Julie MARTIN**, Chargée de mission de l'association GLOBICE
- **François-Xavier COUZI**, Directeur de la SEOR (Société d'Études Ornithologiques de La Réunion)
- **Hervé MARODON**, Président de TLF-Réunion
- **Nicolas CHEUNG AH SEUNG**, Vice-président de TLF Réunion
- **Farouk MOULLAN**, Gérant de T2M
- **Maurice CERISOLA**, Président du Cluster Maritime
- **Daniel MOREAU**, Président de l'ADIR (Association pour le Développement Industriel de La Réunion)
- **Aristide PAYET**, Représentant de l'UDAF



GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION

2, rue Evariste de Parry - BP 18
97 821 Le Port Cedex
La Réunion

Tel : +262 262 42 90 00 - Fax : +262 262 42 47 90
contact@reunion.port.fr - www.reunion.port.fr